



**MODALITES PRATIQUES DU RECUEIL DU
SPERME POUR SPERMOCULTURE**

1- Des pots stériles sont disponibles au Laboratoire et permettent le recueil du sperme. Ce pot ne doit être ouvert qu'au moment du prélèvement pas avant.

2- Le prélèvement est réalisé avant tout traitement antibiotique.

3- Le patient doit s'abstenir de tout rapport sexuel durant 3 jours.

4- Au 3ème jour d'abstinence :

- le patient pratique sa miction urinaire matinale.
- se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon.
- réaliser une toilette soignée des organes génitaux à l'aide d'eau et de savon, suivie d'un rinçage abondant à l'eau.
- laver les mains une seconde fois à l'eau et au savon, puis les rincer avec une solution hydro-alcoolique.
- le prélèvement est recueilli par masturbation dans le pot stérile,

5- Refermer aussitôt le pot contenant le prélèvement et le remettre rapidement au personnel du Laboratoire.

6- Si le prélèvement d'urines a lieu à domicile, il est impératif qu'il soit conservé et transporté à température ambiante. L'acheminement au laboratoire doit se faire dans l'heure qui suit le prélèvement.